

RAPPORT ANNUEL 2016



FONDS DE DOTATION ALIENOR – CHU POITIERS



Fonds Aliénor - CHU de Poitiers

2 rue de la Milétrie
CS 90577 - 86021 Poitiers cedex



05 49 44 43 33
alienor@chu-poitiers.fr
www.fonds-alienor.fr

1. Le Fonds de dotation Aliénor-CHU de Poitiers - Présentation

Entité juridique issue de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, le fonds de dotation Aliénor-CHU de Poitiers a été créé le 28 avril 2015 (Publication au JO du 16 mai 2015).

Il a pour mission d'assurer au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers une source de financement complémentaire pour développer, promouvoir et soutenir la recherche en santé et l'innovation médicale. Il contribue ainsi à en faire une référence régionale et nationale en soins, en enseignement, en recherche et en promotion de la santé.

2. Les domaines d'intervention du fonds Aliénor

Le Fonds de dotation Aliénor CHU de Poitiers est un organisme d'intérêt général à but non lucratif qui a pour objet d'accompagner, dans une démarche de mécénat, les projets de recherche et d'innovation du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers. A ce titre, il fait appel à la générosité et à la philanthropie.

Particuliers ou entreprises peuvent ainsi s'associer durablement dans le développement du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, hôpital innovant qui offre à ses patients le meilleur des soins spécialisés pour leur permettre de mieux guérir demain. Sa volonté d'imaginer et d'innover sans cesse pour trouver des traitements thérapeutiques pour combattre la maladie, font du CHU de Poitiers un établissement phare sur son territoire de santé.

Pour accomplir son objet d'intérêt général, le fonds de dotation Aliénor – CHU de Poitiers est habilité à recevoir :

- les dons et legs des particuliers,
- les dons des associations ou des fondations,
- les dons de la part d'entreprises s'engageant dans du mécénat

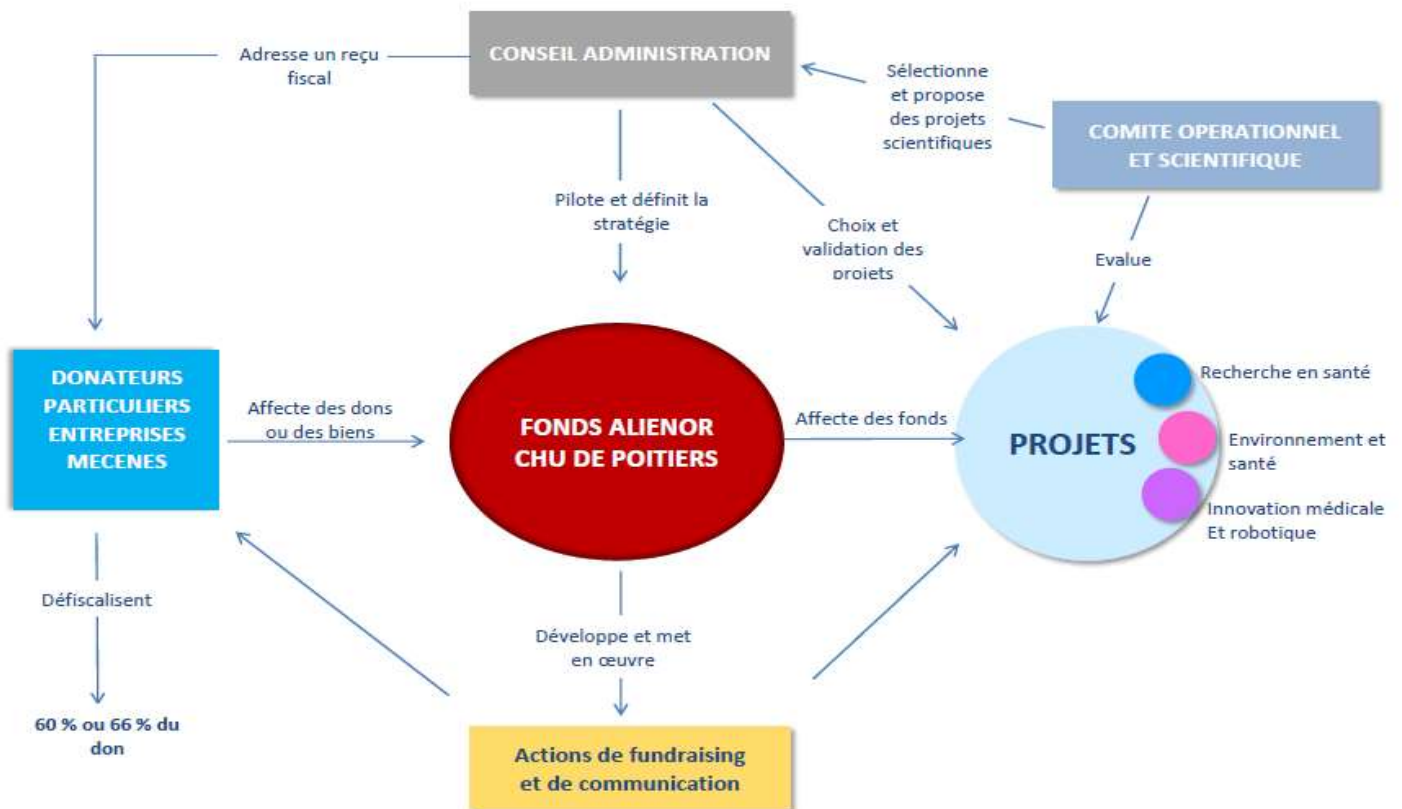
Les fonds recueillis contribuent ainsi :

- ✚ à la promotion de la recherche en santé avec le financement de projets de recherche autour de trois axes : la recherche fondamentale, la recherche clinique et la recherche translationnelle afin de développer des traitements novateurs et de soutenir de jeunes chercheurs prometteurs dans leur domaine (ophtalmologie, oncologie, cardiologie, chirurgie viscérale,...)
- ✚ au développement des innovations technologiques médicales et biomédicales pour les laboratoires de recherches mais aussi pour les équipes médicales du CHU de Poitiers : dispositifs médicaux, télémédecine, geste médicochirurgical assisté par ordinateur,
- ✚ à l'excellence médicale du CHU de Poitiers en offrant aux patients des traitements innovants et des soins spécialisés avec l'acquisition de matériel de haute technologie dans le domaine de la chirurgie (microchirurgie) pour le confort du patient....

3. Fonctionnement et gouvernance du fonds Aliénor – CHU de Poitiers

Bien qu'officiellement créé en 2015, l'année 2016 marque le lancement du fonds de dotation Aliénor – CHU de Poitiers.

FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DOTATION ALIENOR – CHU DE POITIERS



L'organisation des instances et le choix des projets de recherche en santé et d'innovation ont rythmé le premier semestre 2016.

La communication et les actions de collectes (fundraising) ont animé le second semestre 2016. C'est le socle d'une stratégie à long terme qui a été posé afin de garantir à tous les publics, personnel hospitalier, particuliers et entreprises, l'assurance d'une démarche solide et de qualité.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2016, le 17 mars et le 8 juin.

Lors de sa séance du 17 mars, il a désigné le cabinet comptable KPMG Entreprises en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et le cabinet comptable Salustro Reydel en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

5 nouveaux administrateurs ont été nommés :

- Monsieur Harold ASTRE, directeur de la recherche du CHU Poitiers
- Monsieur Bernard COUTURIER, représentant du collectif inter-association en santé Poitou-Charentes
- Monsieur Dominique HUMMEL, président du directoire de la S.A. Futuroscope
- Monsieur Stéphan MARET, directeur de la communication et du mécénat du CHU Poitiers
- Monsieur Didier MOREAU, directeur de l'Espace Mendès France

Lors de cette séance, Monsieur Stéphan MARET a été nommé trésorier du fonds de dotation pour une durée de 3 ans renouvelables.

Les autres administrateurs sont :

- Monsieur Jean-Pierre DEWITTE, directeur général du CHU de Poitiers, président du fonds de dotation,
- Monsieur le professeur Michel EUGENE, vice-président recherche du directoire du CHU de Poitiers, secrétaire du fonds de dotation,
- Monsieur le professeur Bertrand DEBAENE, président de la commission médicale d'établissement du CHU de Poitiers,
- Monsieur le professeur René ROBERT, président de la délégation à la recherche clinique et à l'innovation.

- La modification des statuts

Lors de sa séance du 8 juin, le conseil d'administration a procédé à l'approbation des comptes 2015 après lecture du rapport du commissaire aux comptes, le cabinet KPMG Entreprises.

Les articles 8 et 10 des statuts du fonds de dotation ont été modifiés. Une première disposition porte notamment sur la nécessité de clarifier la situation des membres du conseil d'administration nommés membres de droit sur titre et celle des autres membres nommés pour une durée de trois ans renouvelable une fois. La seconde disposition porte sur la présence des administrateurs aux séances du conseil d'administration.

Le nom et le logo du fonds de dotation ont été déposés auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) le 9 juin 2016.

Le comité opérationnel et scientifique

La composition du comité opérationnel et scientifique a été arrêtée :

- Monsieur Harold ASTRE, directeur de la recherche du CHU de Poitiers et administrateur,
- Monsieur le professeur Michel BRUNET, paléoanthropologue et professeur associé à l'Université de Poitiers,
- Monsieur le professeur Michel EUGENE, vice-président recherche du directoire du CHU de Poitiers et administrateur
- Madame Geneviève GASCHARD, directeur du service biomédical,
- Monsieur le professeur Mohamed JABER, directeur du laboratoire Inserm UMR-S1084.
- Madame le professeur Lucie KARAYAN, responsable du laboratoire de cancérologie biologique du CHU de Poitiers,
- Monsieur Didier MOREAU, directeur de l'Espace Mendès France et administrateur,
- Monsieur le professeur Marc PACCALIN, chef du pôle de gériatrie du CHU de Poitiers,
- Monsieur Stéphane PEAN, directeur des ressources matérielles et de l'ingénierie du CHU de Poitiers,
- Monsieur le professeur René ROBERT, délégué régional de la DRCl et administrateur,
- Monsieur le professeur Pascal ROBLOT, doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie et administrateur

- Monsieur le professeur David TOUGERON du service d'hépatogastro-entérologie du CHU de Poitiers,
 - Monsieur le professeur Jean-Marc TOURANI, chef du pôle de cancérologie du CHU de Poitiers,
- Monsieur Harold ASTRE et Monsieur le professeur Michel EUGENE ont été désignés au cours de cette même séance du conseil d'administration pour animer le comité scientifique.

Une équipe d'animation et de gestion du fonds de dotation

Dans le cadre de ses missions de collectes de fonds et de développement de ses actions de mécénat, le fonds Aliénor CHU de Poitiers, a fait appel à une nouvelle équipe au début de l'année 2016. Il s'agit de Stéphan MARET, directeur de la communication et du mécénat et de Nathalie AGUILLON-CABALLERO, chargée de mission mécénat qui ont pour mission d'animer, de développer et de conduire les actions de collectes de fonds et de mécénat du Fonds Aliénor-CHU de Poitiers.

4. Sélection des projets de recherche et d'innovation médicale

Dans le cadre de sa mission de collectes de dons pour compléter les moyens financiers attribués à la recherche et de l'innovation au CHU de Poitiers, le fonds Aliénor a décidé de lancer un appel à projets auprès des médecins et des chercheurs de l'hôpital.

Le premier appel à projets s'est déroulé du 17 mars au 29 avril 2016. 21 projets ont été déposés auprès du fonds Aliénor. Le comité opérationnel et scientifique du fonds de dotation s'est réuni le 26 mai pour émettre un avis après avoir examiné chaque dossier. L'évaluation et la sélection des projets se sont déroulés selon une liste de critères clairement définis par le comité scientifique. 10 projets ont été retenus et présentés au conseil d'administration du fonds de dotation.

Lors de sa séance du 8 juin 2016, le conseil d'administration a défini 3 thématiques et retenus 6 projets :

RECHERCHE EN SANTE

- La cancérologie : **projet de recherche fondamentale du Pr Benoît BATAILLE sur l'étude de tumeurs cérébrales – 28 600 €** : Les bénéficiaires de ce projet seront les patients qui actuellement développent des tumeurs cérébrales de type méningiome, inopérables. Une trentaine de tumeurs vont être étudiées. Certaines se sont développées sous traitement ANDROCUR® et d'autres pas, afin de comparer les résultats et analyser les différences entre les deux types de tumeurs.
- La vue : **projet de recherche fondamentale du Pr Nicolas LEVEZIEL à partir de cellules souches sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) – 144 500 €** : Avec le choix d'une forme sévère de DMLA, l'étude cherche à comparer sur le plan microstructural et fonctionnel, des cellules rétinienne (EPR) provenant de patients atteints de DMLA exsudative à celles provenant d'individus sans DMLA, afin de mieux comprendre les mécanismes conduisant au développement de la maladie.

ENVIRONNEMENT ET SANTE

- Les perturbateurs endocriniens : **participation au financement d'un spectromètre de masse pour le projet de recherche du Pr Virginie MIGEOT portant sur les perturbateurs endocriniens – 360 000 €** : dans le cadre des travaux de recherche du Pr Migeot, sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé, et plus particulièrement sur les femmes enceintes, les prématurés, les patients diabétiques, mais aussi les patients insuffisants rénaux. La participation au financement du spectromètre de masse permettra à cet appareil de mesurer le sang, le lait, les urines ou les tissus comme les cheveux, les ongles et les graisses, la quantité, même la plus infime, de perturbateurs endocriniens.

- La maison de santé publique : participation au financement de la création d'une maison de santé publique – 5 000 000 € : la création d'un lieu, unique en France, qui a pour mission de promouvoir, sensibiliser, informer et éduquer le grand public à la santé et aux facteurs environnementaux.

INNOVATION MEDICALE ET ROBOTIQUE

- La cardiologie : **projet de recherche clinique du Dr Sébastien LEVESQUE portant sur l'évaluation d'une technique d'imagerie innovante (OCT) pour la pose de stents coronaires – 360 000 €** : c'est une technique d'imagerie intracoronaire d'une extrême précision guidée par laser infrarouge. Employée à la suite d'une angioplastie, l'OCT permet une analyse fine de la position du stent avec une résolution de 10 microns qui permet de contrôler la position et la cicatrisation des stents.

- La robotique : **participation au financement du robot RosaTM en neurochirurgie – 540 000 €** : Ce robot a été conçu pour sécuriser et fiabiliser l'intervention chirurgicale sans modifier le protocole opératoire classique du neurochirurgien. Il sera utilisé pour les interventions chirurgicales de l'épilepsie, ou pour les troubles de Parkinson, notamment pour le positionnement précis d'électrodes de stimulation.

5. Les actions de communication et de prospection

Les actions de communication engagées ont visé plusieurs publics : le personnel hospitalier, les patients et le grand public, les associations, les réseaux et les entreprises.

Communication en interne

La campagne d'information et de sensibilisation auprès des salariés du CHU de Poitiers a pris la forme de présentation du Fonds Aliénor – CHU de Poitiers, auprès des instances de l'établissement et lors de réunions d'information internes, ainsi que des publications sur tous les supports périodiques print et web :

- présentation du fonds Aliénor :
 - au directoire, le mercredi 13 avril 2016
 - au personnel d'encadrement soignant, le jeudi 28 avril 2016
 - à la commission médicale d'établissement, le lundi 23 mai 2016
 - dans le journal interne de l'hôpital : CHU Infos de mars 2016

- présentation des projets de recherche et d'innovation soutenus par le fonds Aliénor :
 - à la commission médicale d'établissement, le lundi 20 juin
 - au conseil de surveillance, le vendredi 24 juin
 - dans le journal interne, le CHU Infos de :
 - juin 2016
 - juillet 2016
 - août 2016
 - septembre 2016
 - novembre 2016
 - décembre 2016

Communication externe et prospection

Un site internet [www.fonds-alienor](http://www.fonds-alienor.fr), créé en septembre 2016 et accessible à tous, constitue le support majeur des campagnes de communication lancées à compter de septembre 2016. Il est, pour les internautes et donateurs, un site d'information sur la présentation des projets de recherche et d'innovation. Il permet aux donateurs de suivre l'actualité du fonds de dotation et l'avancement des projets.

La création du « don en ligne » sur le site internet du fonds Aliénor a été rendu possible avec l'établissement bancaire le Crédit Mutuel. Les donateurs peuvent ainsi verser leur don directement par carte bancaire sur le site du fonds Aliénor en affectant leur don au projet de leur choix ou au fond Aliénor.

Le 1^{er} semestre 2016 a été consacré à la structuration du fonds Aliénor mais aussi à la définition d'une stratégie de collecte de fonds et de formation en fundraising.

- Participation aux 11^{èmes} conférences de fundraising pour l'enseignement supérieur et la recherche à Paris les 8 et 9 mars 2016, organisée par l'association française des fundraisers.
- Participation au forum « santé – innovation », organisé à Poitiers par le Biopôle Santé le 29 avril 2016

Le 2^e semestre 2016 a été consacré à la communication, la promotion des projets et à la mise en œuvre de la stratégie de collecte de fonds. Une communication a été lancée auprès de la presse départementale avec la rédaction d'articles sur la création du fonds Aliénor :

- CHU Magazine (juin 2016)
- 7 à Poitiers (septembre 2016)
- Info Eco (octobre 2016)
- France 3 (novembre 2016)
- Entreprises en Vienne - Journal du MEDEF (novembre 2016)
- Poitiers Magazine (novembre 2016)
- Magazine 360° (décembre 2016)

Des actions de prospection ont également été organisées auprès des entreprises de proximité, TPE/PME, pour les sensibiliser aux projets soutenus par le Fonds Aliénor. Pour communiquer en externe et sensibiliser les entreprises du territoire, il a été décidé d'organiser plusieurs actions de communication lors du 2^{ème} semestre 2016 :

- Des visites du CHU pour des associations de patients ou des clubs d'entreprises,
- Une soirée de gala au profit du fonds Aliénor,
- L'achat d'une borne de micro-dons pour toutes les manifestations du fonds Aliénor,

Manifestations évènementielles et collectes de fonds

La fin de l'année 2016 a été consacrée, en partie, à l'organisation de deux manifestations majeures pour la collecte de fonds : une visite du CHU de Poitiers pour des chefs d'entreprises et une soirée de gala au profit du fonds Aliénor.

Visite du CHU par l'association des entrepreneurs du Futur le 5 octobre 2016

- ✓ 56 dirigeants des Entrepreneurs du futur, de Réso-Ouest et de Cap au Sud.
- ✓ Visite commentée pendant 2 heures (Samu/Smur, centre de régulation, centre de prélèvement, laboratoire d'analyses médicales, salle d'imagerie neurovasculaire, maternité, chirurgie ambulatoire, PRC), présentation du fonds Aliénor et des projets par les chercheurs
- ✓ 4 000 € de dons récoltés

Soirée de gala au profit du fonds Aliénor

- ✓ 76 participants : fournisseurs CHU, entreprises mécènes, médecins
- ✓ Présentation du robot da Vinci + apéritif cocktail
- ✓ Dîner gastronomique avec présentation de chaque projet du fonds Aliénor en « 180 secondes »
- ✓ Présentation du centre cardio vasculaire
- ✓ 70 300 euros de dons récoltés

Achat d'une borne de dons à la société HEOH

Une borne de micro-dons en paiement sans contact a été achetée fin 2016 par le fonds Aliénor. Dispositif innovant et attrayant, cette borne mobile intègre un module de paiement sans contact paramétré au montant fixe de 3 € par don. Sous la forme d'un panneau à l'effigie du fonds Aliénor, la borne est installée dans différents lieux de l'hôpital (accueil ascenseurs J. Bernard, hall Pôle régional de cancérologie, hall centre de cardiologie...) et sera présente en 2017 sur des salons d'exposition ou lors de manifestations événementielles sur la santé, organisées par le fonds Aliénor.

Les libéralités reçues en 2016

Les différentes manifestations et actions de collectes du fonds Aliénor engagés en 2016, ont permis de rencontrer des mécènes et des donateurs particuliers du territoire et d'associer certains acteurs économiques régionaux ou nationaux aux projets portés par le fonds de dotation.

Les donateurs choisissent souvent d'affecter leurs dons à un projet qui les touchent particulièrement. Lorsqu'un donateur ne précise pas sa sensibilité pour le projet ou la thématique auxquels il souhaite contribuer, le choix d'affectation des fonds est arbitré par le Conseil d'administration du fonds de dotation.

Mécènes en 2016, qui soutiennent l'ensemble des projets du fonds Aliénor (à partir de 2 000 €/an) :



6. Bilan des collectes 2016 du fonds Aliénor – CHU de Poitiers

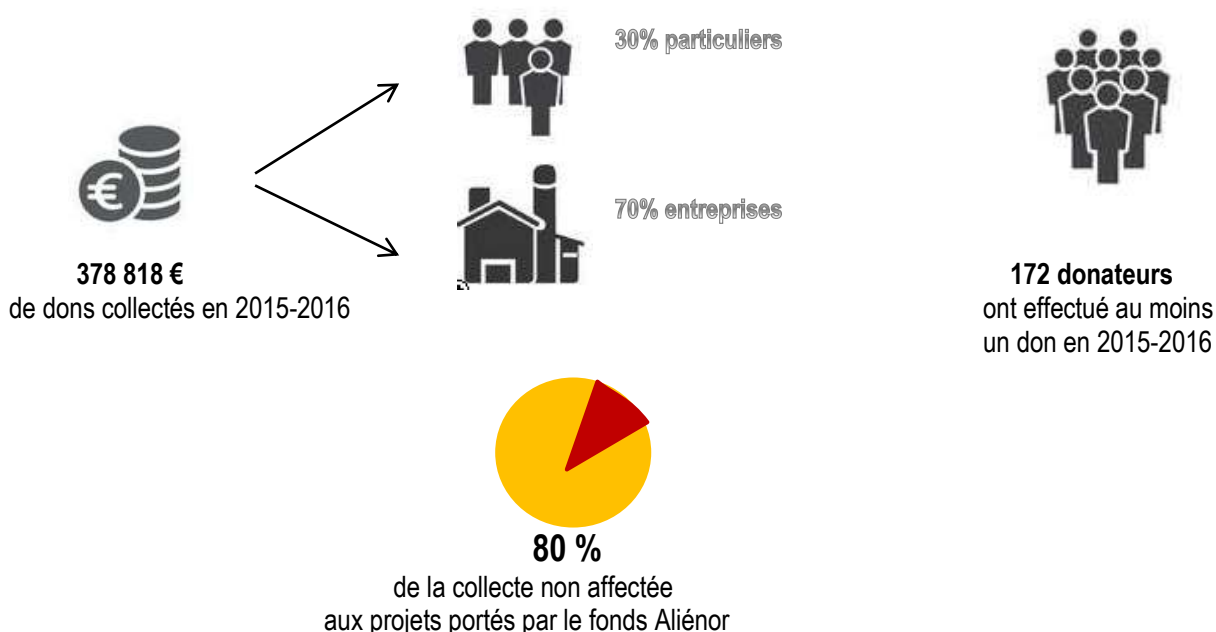
La somme des dons récoltés en 2015, 1^{ère} année d'exercice, et 2016, s'élève à **378 718,88 €**.

Transparence de nos comptes

Afin d'entretenir la confiance que témoignent les donateurs au fonds de dotation Aliénor, mais également dans le but de garantir la conformité des dépenses liées aux objectifs énoncés, le Fonds Aliénor se doit de communiquer de façon transparente sur l'utilisation des montants collectés.

Pour ce faire, les comptes annuels sont validés chaque année par le commissaire aux comptes du fonds de dotation et sont approuvés par le Conseil d'administration. Chaque donateur pourra consulter, sur demande expresse auprès du fonds de dotation, le rapport financier établi à chaque fin d'exercice.

Dons perçus par le Fonds Aliénor



Dons manuels affectés aux projets soutenus par le Fonds Aliénor : 21 430 €

L'attribution des dons 2016 non affectés à un projet de recherche ou d'innovation sera décidée lors d'un prochain conseil d'administration en juin 2017.

12 % des donateurs ont effectué leur don en ligne sur le site www.fonds-alienor.fr créé en août 2016. Le don moyen des particuliers s'élève à 35 euros.

Chaque donateur ou mécène, qui se fait connaître auprès du fonds Aliénor pour le versement d'un don, reçoit un reçu fiscal correspondant à la somme versée. Il peut ainsi bénéficier d'une déduction fiscale s'élevant à 66 % du montant du don versé dans la limite de 20 % du revenu imposable pour un particulier, ou à 60 % du montant du don versé en réduction d'impôts sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires pour les entreprises.